

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 26 au 30 juin sur la RD 220. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par la RD 6 et la RD 27.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise ADN, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 220 COMMUNE DE SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

**Unité territoriale technique de Lapalisse/Vichy
au 04 70 99 75 20**

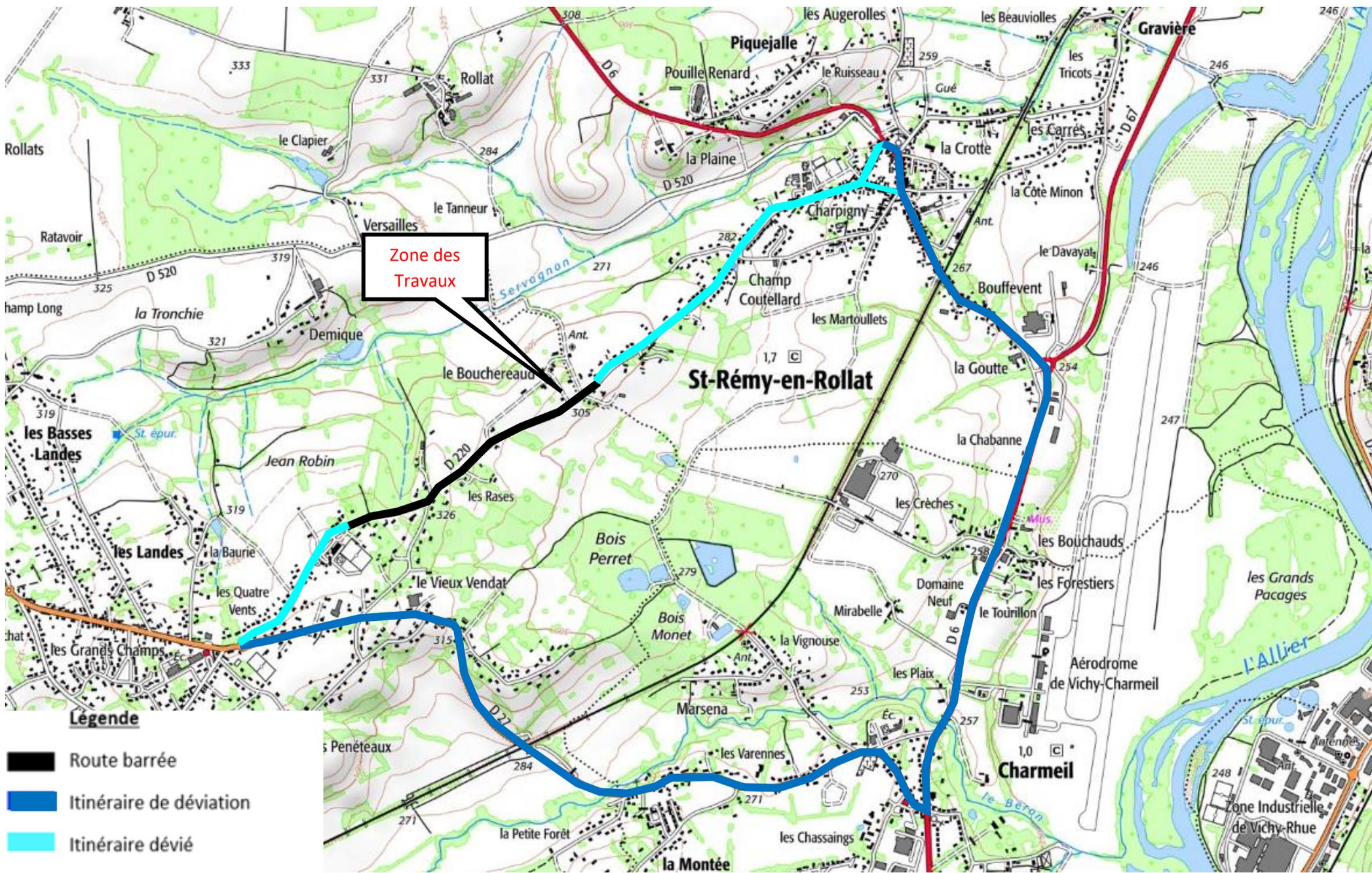
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le Département de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 220, entre « Le stade Municipal / Club de Tennis » et « l'Anim'hôtel pension Canine ».

**Travaux programmés
du 26 au 30 juin 2025***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.





Zone des Travaux

Légende

- Route barrée
- Itinéraire de déviation
- Itinéraire dévié